

places pour le retour, ce qui veut dire qu'il sera très difficile d'obtenir des places pour des voyages de l'Est à l'Ouest après le couronnement. Nous cherchons des moyens d'atténuer ce problème, mais je crains qu'il ne soit impossible de trouver beaucoup plus de places, bien que nous poursuivions nos recherches pour découvrir un moyen de faciliter l'entrée au pays aux personnes qui désirent immigrer.

Les honorables députés ont évidemment pu constater que le nombre des immigrants entrés au pays en 1952 est inférieur au total de 194,000 atteint en 1951. Il faut expliquer qu'en 1951 il s'est présenté un ensemble de circonstances exceptionnelles. D'abord, c'était une année où le Canada pouvait absorber un très grand nombre d'immigrants. Deuxièmement, pendant les derniers mois de l'année, il y a eu beaucoup de places disponibles à bord des paquebots, en partie parce que l'Organisation internationale des réfugiés mettait un terme à son activité et disposait encore de navires nolisés. Tout cela a contribué à faire venir un très grand nombre de personnes au cours des derniers mois de l'année. De fait, en octobre, novembre et décembre 1951, il est entré en moyenne 21,500 immigrants par mois. Cela ne s'est pas produit en 1952.

Une autre tendance que je veux signaler aux honorables députés, c'est la façon dont s'est faite l'immigration au Canada en 1952. A ce propos, je désire mentionner deux choses qui sont d'ordre élémentaire dans la mise à exécution d'un programme d'immigration pour un pays comme le Canada.

La première, c'est que le meilleur temps pour l'arrivée des travailleurs est le printemps, l'été et le début de l'automne. La seconde, c'est que l'adaptation de tout immigrant se fait plus rapidement si sa famille l'accompagne.

Il était évident que l'année 1952 n'offrirait pas autant d'occasions aux immigrants, l'année durant, comme ce fut le cas pour 1951. Par exemple, la demande de travailleurs additionnels pour la construction lourde, les mines et la forêt ne s'annonçait pas aussi grande qu'en 1951. Nous envisageons donc, dans notre programme, la venue du plus grand nombre possible de travailleurs pendant les premiers mois de l'année, en accordant, pendant les derniers mois de l'année, la préférence aux personnes à charge.

Comme résultat, durant les six premiers mois le nombre des nouveaux arrivants a dépassé de près de 20,000 celui des six mois correspondants de l'exceptionnelle année 1951. Au cours des derniers mois de l'année, bien que le nombre des arrivées fût considérable, nous constatons que c'est la réunion des familles qui s'est opéré, le nombre des

personnes à charge dépassant, pendant les trois derniers mois de l'année, celui des travailleurs. Plus exactement: 15,616 personnes à charge contre 11,944 travailleurs.

Nous constatons aussi que les travailleurs ont immédiatement obtenu un emploi. Par exemple, le 3 janvier de l'année en cours, nous n'en avions qu'un petit nombre,—tous des célibataires,—qui attendaient dans les centres de réception canadiens de se trouver un emploi. Les chiffres précis étaient 5 dans les centres d'immigration et 48 dans les foyers d'accueil. Sauf erreur, le chiffre correspondant pour l'année précédente était d'environ 3,000.

Les honorables députés sont d'avis, j'en suis sûr, que c'est là un excellent état de choses qui accélérera l'adaptation et permettra un établissement plus satisfaisant.

J'ai mentionné une augmentation considérable du nombre des immigrants britanniques. Je regrette de ne pouvoir faire un rapport aussi favorable sur le nombre des immigrants français. La Chambre se rend bien compte que la France est elle-même un pays d'immigration et n'est pas portée à encourager l'émigration; cependant la proportion de notre population de race latine a été bien représentée au cours de 1952, puisque près de 27,000 personnes d'origine française, italienne et belge sont arrivées au cours de l'année.

Les Français qui viennent au pays constituent un apport de première valeur et ils s'adaptent bien à la collectivité au sein de laquelle ils s'établissent. Par exemple, au cours des dernières semaines, nos fonctionnaires de la province de Québec ont donné des cours abrégés à l'intention des nouveaux venus sur les méthodes agricoles canadiennes. Une cinquantaine de nouveaux Canadiens de langue française ont suivi ce genre de cours à Saint-Jean (Québec). Je suis heureux de mentionner que chacun d'eux est établi sur une terre bien à lui, qu'il fait des progrès, qu'il considère l'agriculture canadienne comme un bon moyen de gagner sa vie et y voit une occasion pour ses enfants de maintenir la tradition canadienne de la terre familiale.

A tout prendre, nous recevons des immigrants d'excellente qualité; la grande majorité viennent des pays dont les habitants ont prouvé par le passé qu'ils s'adaptent bien dans les diverses collectivités canadiennes, qu'ils sont bientôt en mesure d'accepter la pleine responsabilité de la citoyenneté.

Lorsque nous parlons d'immigration, je crois que la plupart de nous songeons d'abord aux travailleurs. Il est vrai que plus de la moitié des immigrants sont des travailleurs, mais il ne faut pas oublier que les personnes à charge arrivent aussi en grand nombre. Parmi les immigrants de l'an dernier, environ